

Le ministère renonce à l'exigence du CLES ou du CII2E au 1^{er} septembre pour la titularisation des enseignants stagiaires

Depuis plusieurs mois la FNEC FP-FO a multiplié les interventions pour que le CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) et le CII2E (Certificat Informatique et Internet de niveau 2 Enseignant) ne soient pas exigés pour la titularisation des stagiaires 2012-2013.

Le ministère, lors du CTM du 19 février, a enfin donné une réponse favorable à cette demande, précisant que cette mesure serait applicable pour les lauréats des concours 2012-2013, ainsi que de la session exceptionnelle de 2013 (concours anticipé 2014).

La FNEC FP-FO se félicite de cette réponse qui dans l'immédiat va permettre de lever une hypothèque sur l'avenir de centaines d'enseignants stagiaires. Environ 25 % des stagiaires sont en effet concernés.

Pour autant, le ministère entend maintenir l'exigence de produire le CLES et du CII2E après titularisation, dans un délai de 3 ans.

Alors que le plus simple était d'abandonner cette exigence, la FNEC FP-FO s'interroge sur les moyens qui seront mis en place par le ministère pour permettre aux enseignants concernés de suivre les formations nécessaires sans frais supplémentaires et sans alourdissement de leurs conditions de travail afin d'obtenir les certifications demandées.

La FNEC FP-FO restera particulièrement vigilante sur ce dossier et interviendra devant toute difficulté rencontrée.

Montreuil, le 20 février 2013

.../...